



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

la mie de pain

Le Journal

N° 44 février 2013



EDITO

Solidaires avec les plus démunis

Une récente enquête de France Générosités¹ nous alerte sur les conséquences que la crise pourrait avoir sur les dons aux associations. Plus de la moitié des donateurs interrogés prévoit de ne plus donner ou de donner moins. Et seuls 3% d'entre eux envisagent de donner plus.

Ces prévisions s'avèrent inquiétantes pour des associations comme La Mie de Pain, dont la puissance d'action dépend de votre générosité. Alors que la crise touche de façon plus virulente encore les plus fragiles d'entre nous, il est plus que jamais indispensable de se mobiliser pour tendre la main à ceux qui se retrouvent à la rue, avec des initiatives telles que le dispositif « H 24 » décrit dans ce numéro.

C'est en ces temps difficiles que la solidarité avec les plus faibles prend tout son sens. N'abandonnons pas ceux qui ont tout perdu, au moment où ils ont tant besoin de nous ! Merci de nous aider à faire briller l'espoir lorsque le ciel s'assombrit.

Jean Laffon
Président
31 janvier 2013

¹ Syndicat professionnel des organismes faisant appel aux générosités en France, dont La Mie de Pain.

Découvrez plus d'actualités sur notre site Internet

et l'ensemble des actions que nous menons grâce à votre générosité :

www.miedepain.asso.fr

« Qu'importe chemin douloureux à qui trouve logis accueillant ! » Benoît Desforêts

LES LIMITES DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Le modèle actuel des centres d'hébergement, ouverts uniquement la nuit, est de plus en plus remis en question : il répond certes à un besoin vital, mais il maintient dans l'urgence les personnes à la rue et rend difficile toute démarche de réinsertion.

Les centres d'hébergement d'urgence ont été créés pour répondre à un besoin vital : offrir un lit pour la nuit à ceux qui se retrouvent à la rue, afin de les mettre à l'abri des intempéries, de l'insécurité, et leur permettre de reprendre des forces.

Mais jusqu'à présent, la grande majorité des centres est fermée durant la journée. À peine le petit-déjeuner terminé, les personnes hébergées doivent quitter les lieux. Elles se retrouvent à la rue, sans savoir où aller. La plupart des sans-abri erre en attendant la réouverture de leur centre d'hébergement, en fin d'après-midi.

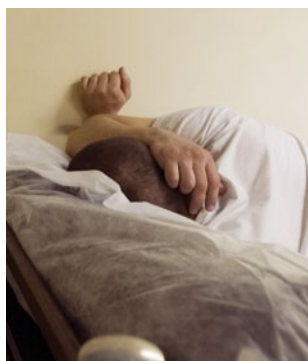
« À leur arrivée, les personnes que nous accueillons sont en général épuisées par cette journée d'errance », témoigne Tahar Akatkar, coordinateur social au Refuge. « Certains reviennent énervés et agressifs, d'autres fortement alcoolisés car ils ont cherché refuge dans la boisson pour mieux supporter la situation. » Difficile, dans de telles conditions, d'organiser un suivi social et un accompagnement vers la réinsertion.



Repas des accueillis au centre d'hébergement d'urgence

Les sans-abri continuent à vivre dans une situation d'urgence, dont ils ont beaucoup de mal à sortir.

« Le fonctionnement actuel des centres d'hébergement pose également des problèmes d'humanité », souligne Christophe Piedra, responsable du Refuge. « Parmi les personnes que nous mettons dehors chaque matin, certaines sont malades, d'autres âgées et à bout de force. » Mais faute de moyens financiers et humains suffisants, il était jusqu'à présent impossible d'accueillir les sans-abri durant la journée, en dehors de quelques mobilisations exceptionnelles pendant les périodes de grand froid...



Plus grand centre d'hébergement d'urgence de France, le Refuge est l'un des premiers à proposer, depuis quelques semaines, un accueil 24 heures sur 24 aux plus faibles et aux plus âgés (*lire en page suivante*).



LE REFUGE OUVERT 24 H / 24

Le Refuge de La Mie de Pain peut désormais accueillir les personnes à la rue non seulement la nuit, mais également durant la journée. Ce nouveau dispositif appelé « H 24 » permet d'offrir aux plus fragiles et aux plus âgés une prise en charge globale, ainsi qu'un véritable accompagnement vers la réinsertion. Grâce à votre soutien, le Refuge prend en charge jusqu'à 110 personnes, de jour comme de nuit.

L'organisation du Refuge avant le 3 décembre

Jusqu'à présent, le Refuge ouvrait ses portes à 17h pour proposer aux sans-abri un repas chaud, un hébergement, plus si nécessaire de premiers soins médicaux. Mais les personnes hébergées devaient retourner à la rue chaque matin à 8h30, après le petit déjeuner, sans savoir où aller. Il n'était pas rare de voir certains se presser devant le centre plusieurs heures avant la réouverture des portes.



Distribution de repas au centre d'hébergement d'urgence

Les premières expériences

L'an dernier, durant la période de grand froid, le Refuge est resté ouvert pendant la journée. Et le week-end, les portes ouvrent désormais à 14h au lieu de 17h. « Nous avons remarqué que durant ces moments-là, les hébergés sont plus détendus, » souligne Marien Bertrand, travailleur social au Refuge. Mais jusqu'à présent, La Mie de Pain ne disposait pas des moyens financiers et humains suffisants pour assurer durablement un accueil 24 heures sur 24.

Un accueil en journée pour les plus fragiles

Depuis décembre dernier, l'association a modifié son organisation et renforcé ses équipes pour pouvoir accueillir durant la journée 110 personnes, soit un quart des sans-abri hébergés au Refuge. Il s'agit des plus fragiles - les plus âgés et les personnes malades - qui supportent encore moins de se retrouver quotidiennement à la rue. Un troisième travailleur social, un auxiliaire médical et cinq agents d'accueil ont été recrutés pour assurer l'ouverture en journée, préparer le déjeuner, dispenser des soins infirmiers, mais aussi rendre possible durant la journée un véritable accompagnement vers la réinsertion.

18 € par jour et par personne

Un budget de 420 000 € est nécessaire pour assurer l'accueil en journée de 110 sans-abri durant 7 mois. Soit un coût de 18 € par jour et par personne. Un effort financier très important, mais dont la portée est inestimable pour offrir aux plus fragiles la force de remonter la pente et de se réinsérer. L'objectif, à terme, est de pouvoir étendre ce dispositif « H 24 » à l'ensemble des personnes hébergées au Refuge.

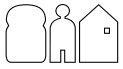
Une amélioration déjà sensible

Quelques semaines après la mise en place de ce nouveau dispositif appelé « H 24 », l'amélioration est déjà sensible. Les 110 personnes bénéficiant de l'accueil en journée sont plus reposées et moins stressées par un retour quotidien à la rue. Parmi elles, beaucoup ont entrepris des démarches en vue de se soigner, refaire leurs papiers, trouver un hébergement durable, un travail ou une formation. Elles sont également nombreuses à participer aux premiers ateliers mis en place : décoration des salles pour Noël, peinture et dessin, jeux de société... « Le fait de pouvoir se poser et se sentir un peu chez elles, ici, les aide à reprendre confiance et à se dire qu'elles sont capables de s'en sortir ! », constate Tahar Akatkar, coordinateur social au Refuge.



Le dispositif « H 24 » propose notamment un soutien dans la recherche d'emploi

Merci d'aider La Mie de Pain à assurer l'hébergement, mais aussi l'accueil en journée, des personnes qui se retrouvent à la rue et ne savent plus comment s'en sortir.



TÉMOIGNAGE



« Maintenant, il m'arrive même d'avoir des pensées joyeuses ! »

« J'ai travaillé toute ma vie à l'étranger, dans l'hôtellerie, la vente de voitures... Mais depuis que je suis de retour en France à cause de mes problèmes de santé, je n'ai plus aucun revenu ! Au début, je devais quitter le centre d'hébergement de La Mie de Pain tous les matins. Je trainais jusqu'au soir dans les parcs, ou les centres commerciaux quand il faisait mauvais... Chaque matin, j'avais la même angoisse : me retrouver à la rue, dans le froid !

Ma vie a changé depuis que le Refuge reste ouvert 24 heures sur 24. Je peux passer mes journées au chaud. Et j'ai pu entamer des démarches pour améliorer ma situation.

Maintenant, il m'arrive même d'avoir des pensées joyeuses ! »

Philippe, 58 ans

« J'ai le courage d'entreprendre des démarches pour devenir auto-entrepreneur »

« J'avais un pavillon, une voiture et un métier dans le bâtiment. J'ai tout liquidé lors de mon divorce et j'étais tellement déboussolé que j'ai perdu aussi mon travail... Aujourd'hui, à 62 ans, personne ne veut m'embaucher ! Je dois pourtant travailler encore car je n'ai pas assez de droits à la retraite.

Depuis que je peux rester à La Mie de Pain 24 heures sur 24, j'ai repris espoir. Au lieu de traîner toute la journée dans la rue, j'ai le courage d'entreprendre des démarches pour devenir auto-entrepreneur dans le bâtiment. Je vais à nouveau pouvoir être utile à quelque chose ! »

Paul, 62 ans



LA PAROLE À...



MARIEN BERTRAND

TRAVAILLEUR SOCIAL AU REFUGE

« On est passé du Refuge-hébergement au Refuge-lieu de vie et de réinsertion ! »

« Depuis la mise en place du "H 24", les personnes dont je m'occupe sont plus détendues et plus réceptives à un travail de réinsertion. Elles ne sont pas

épuisées comme lorsqu'elles passaient la journée à errer dans la rue. Elles se sentent plus rassurées aussi. Cela me permet d'accélérer les démarches pour trouver un

hébergement durable, un emploi ou une formation, refaire des papiers... Et quand il me manque un document, il me suffit d'aller voir la personne sur place. On est passé du Refuge-hébergement au Refuge lieu de vie et de réinsertion !

En plus, les accueillis participent aux activités que nous organisons. Ils se sentent utiles, valorisés, et retrouvent l'estime de soi. C'est le premier pas vers la réinsertion ! »



AUTRES ACTIONS

COLLECTE ALIMENTAIRE AU PROFIT DE LA MIE DE PAIN NOËL SOLIDAIRE

Une collecte alimentaire au bénéfice de La Mie de Pain a été organisée avec l'appui de La Banque Alimentaire les 23 et 24 novembre derniers, à l'entrée de six magasins parisiens. Plusieurs dizaines de bénévoles se sont relayées pour informer les clients, récupérer leurs dons alimentaires, les transporter jusqu'à l'espace de stockage de l'association, les comptabiliser, les trier...

Plus de 11 tonnes de denrées alimentaires ont été récoltées au profit des personnes démunies, soit un peu moins que l'an dernier. Cette collecte permettra de préparer et distribuer environ 15.140 repas, ce qui représente une valeur de près de 45.600 €... Soit environ 15% des besoins de notre centre d'hébergement le Refuge, qui sert chaque année 115 000 repas chauds.

La générosité de tous est donc indispensable pour avoir les moyens d'offrir chaque jour plus de 500 repas chauds aux sans-abri.

La Mie de Pain a célébré Noël dans la convivialité et le partage, au cours d'un réveillon réalisé grâce à la mobilisation de tous : hébergés, donateurs, partenaires, bénévoles et salariés. Au programme, repas festif pour 550 personnes, animation musicale et distribution de cadeaux, mais aussi un temps de recueillement pour ceux qui le souhaitent, lors d'une messe donnée à l'église Sainte-Anne de la Butte aux Cailles.

Cette veillée de Noël nous permet d'envisager 2013 sur une belle et encourageante note de solidarité ! La Mie de Pain remercie très chaleureusement tous ceux qui se sont engagés pour faire de cette soirée une réussite !

REPAS DE RÉVEILLONS FRATERNELS

L'Association des Amis de Sainte-Anne a organisé une soirée solidaire le 31 décembre 2012 au sein de la Paroisse Sainte-Anne de la Butte aux Cailles, totalisant 102 personnes invitées dont



une douzaine d'accueillis du Refuge. Financée notamment par une collecte au moment du Relais de la Paix et de la Solidarité de septembre 2012, animée par un accordéoniste talentueux et une chanteuse à la voix magnifique, le dîner a ravi les convives et fut un intense moment de générosité partagé avec les personnes en situation de précarité.

Un généreux restaurant franco-thaïlandais, le « 43 », a également offert ce même jour à 20 accueillis du Refuge, un déjeuner copieux et convivial offert sous le signe de la fraternité. La Mie de Pain a été extrêmement touchée par cette initiative solidaire entièrement prise en charge par Daniel, chef accueillant et attentif, qui a ravi ses hôtes pour la seconde année consécutive.

Merci de ne pas envoyer de denrées alimentaires en dehors du week-end annuel de collecte alimentaire.



DONNER AUTREMENT

LE LEGS, POUR OFFRIR UN HÉRITAGE D'AMOUR AUX PLUS DÉMUNIS

Vous êtes nombreux à nous demander comment prolonger, au-delà de votre vie, votre engagement auprès des plus démunis.

Le legs vous permet de transmettre tout ou partie de vos biens à une association comme La Mie de Pain. Il vous suffit de rédiger un document écrit, le testament. Il ne prend effet que lors de votre décès : vous pouvez donc le modifier ou l'annuler à tout moment.

Vous pouvez transmettre par legs tous types de biens :

- biens immobiliers : appartement, maison, terrain...
- biens mobiliers : meubles, bijoux, œuvres d'art...
- placements : contrat d'assurance-vie, actions, obligations...

Prenez soin, si vous avez des héritiers directs (enfant(s), conjoint), de tenir compte de la part qui leur est réservée : entre un quart et les trois quarts de votre patrimoine.

Enfin, sachez que votre legs à une association reconnue d'utilité publique comme La Mie de Pain est exonéré de tout droit de succession : l'intégralité des biens transmis sera donc utilisée au profit des sans-abri.

Pour en savoir plus, demandez à recevoir, gratuitement et sans engagement, notre **guide « Legs, donations et assurances-vie »** (cochez la case sur votre Bulletin de soutien).

Pour bénéficier de conseils personnalisés, contactez **votre notaire** ou notre spécialiste à La Mie de Pain : **Perrine Sentilhes - Tél. : 01 40 79 61 68**
Email : perrine.sentilhes@miedepain.asso.fr

